



Département d'Audioprothèse

Caractéristiques de la formation

Le métier	<ul style="list-style-type: none">▪ L'audioprothésiste est un professionnel de santé, dont le domaine de compétence est l'audition. Il fournit et adapte les aides auditives à des patients malentendants.
Les exigences du métier	<ul style="list-style-type: none">▪ Patience▪ Grande capacité de communication▪ Appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical.
La formation	<ul style="list-style-type: none">▪ Diplôme d'Etat d'audioprothésiste (3 ans de formation)▪ Formation « professionnalisante »▪ Evaluation sous forme d'examens et de mémoire en 3ème année.
L'enseignement théorique	<ul style="list-style-type: none">▪ Audiologie, Mathématiques, Physique, Biologie, Informatique, Electronique, Acoustique, Biostatistique, Sciences humaines et sociales.
L'enseignement pratique	<ul style="list-style-type: none">▪ Travaux pratiques (100h en 1ère et 2ème année et 30h en 3ème)▪ Stages dans des services hospitaliers d'ORL, en gérontologie et dans des centres d'audioprothèse.
Poursuite d'étude	<ul style="list-style-type: none">▪ Après l'obtention du DE, un audioprothésiste peut compléter sa formation en préparant des diplômes d'université (DU) et/ou un master.

Attendus de la formation

- **Aptitude à la démarche scientifique**
- **Aptitude à communiquer à l'oral et à l'écrit de manière rigoureuse et adaptée**
- **Aptitude à collaborer et travailler en équipe**
- **Qualités humaines : empathie, bienveillance et écoute pour les plus fragiles**
- **Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales**

Intégration de la formation dans PARCOURSUP

Rentrée 2020/2021
Inscription via
PARCOURSUP

```
graph TD; A[Rentrée 2020/2021  
Inscription via  
PARCOURSUP] --> B[Examen des dossiers  
des étudiants  
(pour 7 écoles)]; A --> C[Concours  
(pour 2 écoles)];
```

Examen des dossiers
des étudiants
(pour 7 écoles)

Concours
(pour 2 écoles)

Description du concours (LILLE)

1. Epreuves écrites

Sur la base des programmes enseignés dans les classes de terminale à dominante scientifique, cet examen comprend les épreuves suivantes :

- Physique (durée deux heures ; coefficient 2)
- Biologie (durée deux heures ; coefficient 2)
- Mathématiques (durée une heure ; coefficient 1)

2. Epreuve orale

- Si la moyenne générale à l'examen écrit est égale ou supérieure à 8 sur 20
- Epreuve sur les connaissances de culture générale et les aptitudes psychotechniques (coefficient 5)

INSCRIPTION ET
FORMULATION DES VŒUX
SUR PARCOURSUP
DU 22 JANVIER AU 12 MARS

EPREUVE ECRITE
SAMEDI 11 AVRIL 2020

EPREUVE ORALE
27 AU 30 AVRIL 2020